



**Développement
solidaire**

Assemblée générale

21 juin 2023

Résolutions

1^{ère} résolution

L'assemblée générale approuve le rapport moral 2022.

2^{ème} résolution

L'assemblée générale approuve les comptes 2022, donne quitus au conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice 2023. L'assemblée générale approuve et décide d'affecter le résultat comme suit :

- **Affectation du résultat excédentaire de 31 374 € à l'apurement du compte de report à nouveau.**

3^{ème} résolution

Après avoir entendu le rapport spécial sur les conventions réglementées des commissaires aux comptes, l'assemblée générale, en tant que de besoin, en approuve le contenu.

4^{ème} résolution

L'assemblée générale approuve le programme d'actions prévisionnel 2023-2024.

5^{ème} résolution

L'assemblée générale approuve le budget 2023.

6^{ème} résolution

L'assemblée générale décide de maintenir le montant de la cotisation à 35 €.

7^e résolution

L'assemblée générale approuve l'élection des membres du conseil d'administration pour un mandat de deux ans.